

**VISITE D'AMITIE ET DE TRAVAIL DU PRESIDENT
DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DU BENIN
A LA COUR CONSTITUTIONNELLE DU TOGO
DU 27 NOVEMBRE AU 4 DECEMBRE 2020**

COMMUNIQUE FINAL

Dans le cadre des excellentes relations d'amitié et de coopération entre la Haute Cour de Justice du Bénin et la Cour constitutionnelle du Togo, et à l'invitation de Monsieur Aboudou ASSOUMA, Président de la Cour constitutionnelle du Togo, le Président de la Haute Cour de Justice a effectué une visite d'amitié et de travail au Togo du 27 novembre au 04 décembre 2020.

La délégation de la Haute Cour de Justice du Bénin était composée de :
Cécile Marie José de DRAVO épouse ZINZINDOHOUE, Président ;
Marc ZINZINDOHOUE, Chargé de Mission,
Antoine Roch METHODJO, Chef Protocole.

La Cour constitutionnelle du Togo était composée de :
Aboudou ASSOUMA, Président ;
Kouami AMADOS-DJOKO, membre ;
Mipamb NAHM-TCHOUGLI, membre ;
Koffi Jérôme AMEKOUDI, membre ;
Djobo-Babakane COULIBALEY, membre ;
Palouki MASSINA, membre ;
Pawélé SOGOYOU, membre ;
Tchalim KARBOU, Secrétaire général ;
Koubang SEKOU, Chef de Cabinet chargé de la communication
Mousbaou DJOBO, Greffier en Chef.

Au cours de ce séjour, les deux hautes juridictions ont abordé de nombreux sujets d'intérêt commun. Elles ont échangé sur leurs expériences respectives et projeté d'élaborer un cadre de coopération bilatérale.

Les deux parties ont, tour à tour, souligné la place de choix qu'occupent leurs Institutions dans l'édification de l'Etat de droit, moteur de paix sociale et de développement dans leur pays respectif.

Dans la perspective de nouveaux défis qu'impose un environnement régional et international en perpétuelle mutation, les deux Hautes Institutions ont souligné la nécessité de s'ouvrir sur l'extérieur et d'approfondir les réflexions sur la place du droit applicable en période de crise.

Les deux parties ont convenu de la mise en place d'un cadre permanent de travail et de concertation pour consolider leur collaboration.

La Présidente de la Haute Cour de Justice du Bénin a réitéré son invitation, à l'endroit de la Cour constitutionnelle du Togo, pour une pleine participation au colloque qui se tiendra à Cotonou les 9 et 10 décembre 2020 dont le thème est « Responsabilités civile et pénale des membres de l'exécutif devant les Juridictions nationales en Afrique francophone ».

Au cours de son séjour le Président de la Haute Cour de Justice du Bénin a été reçu par son Excellence Mme Victoire Sidémého TOMEGA-H-DOGBE, Premier Ministre, et l'Honorable Mme Yawa Djigbodi TSEGAN, Présidente de l'Assemblée nationale.

La délégation béninoise se félicite de la qualité de l'accueil qui lui a été réservé et prie le Président de la Cour constitutionnelle du Togo de bien vouloir transmettre ses remerciements et ses sentiments de profonde gratitude aux autorités de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 02 décembre 2020

*Le Président de la Haute Cour de Justice
du Bénin*

*Le Président de la Cour constitutionnelle
du Togo*

Cécile Marie José de DRAVO ZINZINDOHOUE

Aboudou ASSOUMA